

BULLETIN POPULATION ET DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité



MINISTRE DU PLAN ET
DE LA COOPERATION
INTERNATIONALE

DIRECTION NATIONALE
POPULATION ET DEVELOPPEMENT



JOURNEE MONDIALE DE LA POPULATION 2017

NUMÉRO 6

AOÛT 2017

I. EDITORIAL



Mohamed SANO
Directeur National
Population et Développement

SOMMAIRE :

- I. EDITORIAL
- II. LANCEMENT DU RAPPORT SUR L'ETAT DE LA POPULATION MONDIALE 2016
- III. RAPPORT SUR LE PROFIL PAYS DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE DE LA GUINEE EN 2016.
- IV. INDICATEURS CLES DE SANTE DE LA REPRODUCTION (ENQUETE A INDICATEURS MULTIPLES) 2016

1. Le présent bulletin de la Population et du Développement est le sixième numéro du genre publié par la Direction Nationale Population et Développement avec le soutien du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Il vise d'une part, l'amélioration des connaissances sur les questions de population en vue d'une prise en compte des variables démographiques dans les projets et programmes de développement socioéconomiques et d'autre part, à favoriser l'échange d'expériences entre les Ministères en charge des questions de population dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (PA-CIPD).

2. Le bulletin présente les différents articles et parutions sur la population, sa situation récente et les défis. La Direction Population et Développement invite toutes les parties intéressées à la collaboration les chercheurs ONG et autres utilisateurs afin d'alimenter et d'améliorer cet outil d'aide à la décision. Le bulletin sera diffusé auprès des planificateurs, des décideurs politiques, des universitaires et chercheurs, des ONG,

des organisations internationales et du grand public en général.

3. Cet bulletin ce veut un organe d'information et d'analyse des questions de développement et population. A cet effet, la plupart des questions abordées dans ce numéro et les prochains numéros tiendront régulièrement compte de l'intérêt qu'ils susciteront auprès des lecteurs. Ce bulletin de population et développement est axé sur le lancement du rapport sur l'état de la population mondiale, la visite en Guinée du Directeur Régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, les différentes synthèses des rapports du profil pays du dividende démographique et de l'enquête à indicateurs multiples (MICS).

4. Par ailleurs, le Comité de rédaction demeure ouvert à toutes suggestions concernant des articles à soumettre ou des questions à aborder afin que le bulletin puisse refléter autant que possible vos centres d'intérêt dans ses prochaines publications. Il tient à remercier principalement l'UNFPA pour son appui technique et financier à travers le septième programme de Coopération Guinée-UNFPA 2013-2017 ainsi que tous ceux qui ont contribué de

près ou de loin à la réalisation de ce numéro.

II. LANCEMENT DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA POPULATION MONDIALE 2016



Remise officielle du Rapport à son Excellence Monsieur le Président de la République

D'ici 2030, le monde pourrait offrir un environnement totalement différent aux filles de 10 ans. Mettre en place un bilan de santé mentale et physique pour toutes les filles de 10 ans.



5. Chaque année, l'UNFPA publie sur une thématique donnée, le rapport sur l'état de la population mondiale.

Le Rapport sur l'état de la population mondiale examine les défis et les risques qui peuvent affecter la population en général et surtout celles les plus vulnérables. Cette année, ce Rapport est consacré aux 600 millions de filles de 10 ans dans le monde. Il met en exergue entre autres leur visage, leur profil dans un monde nouveau et idéal auquel elles aspirent, les obstacles qu'elles devront affronter ainsi que les actions à mener dans l'avenir, pour leur épanouissement et le bien-être de la communauté et de notre monde à l'horizon 2030, à leurs 25 ans.

6. Visage de la fille de 10 ans : Quand une fille atteint ses 10 ans : Son visage possède la fraîcheur de l'enfance, mais

éclairée par la curiosité qui la pousse à avancer vers l'âge adulte. Armée de la sagesse et le savoir de ceux qui l'entoure, elle est appelée à deve-



nir une dirigeante exemplaire, une travailleuse productive. Une inventrice et une mère attentionnée à tout ce qui contribue à la prospérité et au dynamisme de la société.

7. Vague de dix ans : Le nombre de jeunes n'a jamais été aussi élevé dans l'histoire de l'humanité. On estime le nombre de filles de 10 ans à 600 millions dans le monde, dont 20 % en Afrique subsaharienne. Plus de 89% des enfants de 10 ans se retrouvent dans des ré-

gions les moins avancées où les inégalités entre les sexes sont les plus élevées.

8. Les obstacles se dressent sur la voie de l'âge adulte. La majorité des jeunes filles de 10 ans sont exposées à des mariages précoces et des grossesses non désirées. Chaque jour, on estime à 48 millions le nombre de filles qui sont

mariées à l'âge de 17 ans ou moins. Retirées de l'école et qui porteront des enfants à la puberté, ces filles risquent de passer le reste de leur vie dans la pauvreté. Au bas de l'échelle, 40 % des filles ne bénéficient souvent pas des investissements dans le développement mondial. Ces obstacles comportent aussi un faible accès à l'éducation, notamment à l'enseignement secondaire où les filles âgées de 10 ans risquent d'aggraver leur retard par rapport aux garçons. Elles sont exposées aux tâches domestiques et aux autres formes de travail

non rémunéré, ainsi qu'aux VIH, à la malnutrition, maladies non transmissibles. Les femmes restent confrontées à une faible émancipation et autonomisation qui concourent à enfermer les filles de 10 ans dans la pauvreté, pour le reste de leur vie et à les empêcher de jouir de leurs droits fondamentaux.

9. S'épanouir : L'âge de dix ans marque un tournant décisif dans la vie d'une fille. Ce qui se passe à ce moment-là dans sa famille, dans sa communauté et dans son pays, déterminera la trajectoire de sa vie. A cet âge de 10 ans, elle a besoin de : i). l'éducation, « Le meilleur investissement du monde » ; ii). L'accès à l'information et aux services de santé sexuelle ; iii). D'être protégé contre le mariage précoce ; iv). Être protégé contre les violences sexistes ; v). Supprimer les obstacles à l'égalité des sexes et enfin d'une autonomie sociale et économique.

Comment se projeter dans l'avenir et agir ?

10. D'ici 2030, le monde pourrait offrir un environnement totalement différent aux filles de 10 ans. Ainsi, elles devraient toutes : i). jouir de leurs droits fondamentaux, ii). Avoir les mêmes chances, iii). Être protégé contre les risques, iv). Bénéficier d'une part équitable des ressources autonomie sociale et économique et enfin v). Aucune fille de dix ans ne doit être laissée pour compte ;

11. Le Rapport identifie **10 mesures essentielles ciblant les filles de 10 ans** qui sont de tous ordres : **Au niveau légal (Les lois) : 1).** Encourager l'égalité juridique pour les filles, soutenue par la pratique juridique consécutive; **2).** Interdire toutes les pratiques préjudiciables aux filles, et de fixer l'âge minimum du mariage à 18 ans. **Au niveau des services : 3).** Offrir une éducation de grande qualité qui respecte pleinement l'égalité entre les sexes dans les programmes, les normes d'enseignement et des activi-

tés parascolaires; **4).** Par rapport aux soins de santé universelle, mettre en place un bilan de santé mentale et physique pour toutes les filles de 10 ans ; **5).** Offrir une éducation sexuelle complète lorsque la puberté commence pour toutes les filles du monde.

Au niveau des politiques

12. Instaurer un mécanisme visant l'inclusion systématique et rigoureuse, agissant sur tous les facteurs rendant les filles vulnérables d'être laissées pour compte. **Au niveau des investissements: 7).** Evaluer et combler les lacunes d'investissement dans les jeunes adolescentes et **8).** Mobiliser de nouveaux fonds pour la santé mentale, la protection sociale et la réduction du travail non rémunéré qui limite les options pour les filles. **Au niveau des données : 9).** S'appuyer sur la révolution des données pour mieux évaluer les progrès réalisés en faveur des filles. **Au niveau des normes : 10).** Engager les filles, les garçons et toutes les personnes autour d'eux dans le défi et la lutte contre les normes discriminatoires entre les sexes.

13. Le bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a choisi la Guinée, pour la première fois de son histoire pour célébrer le lancement officiel du Rapport Mondial sur l'état de la population 2016 à Conakry.

14. L'objectif général de ce rapport phare de l'UNFPA vise à susciter au niveau de chaque pays et à travers le monde des réflexions sur la problématique du thème choisi pour enclencher des actions idoines adaptées aux réalités nationales.

Spécifiquement, il s'agit de : (i) faire le plaidoyer auprès des autorités Gui-

néennes et Africaines pour obtenir leur engagement d'investir en faveur des filles de 10 ans ; (ii) mobiliser les acteurs de développement en faveur des filles ; (iii) favoriser le développement et le partenariat stratégique en faveur des jeunes ;

15. A l'instar des autres pays du monde entier, Le lancement du rapport sur l'état de la Population mondiale en République de Guinée a eu lieu le jeudi 20 octobre 2016 à l'Hôtel Noom de Conakry, sous la haute présidence du Chef de l'Etat, Professeur Alpha CONDE. Cette cérémonie a connu la participation des éminentes personnalités dont le Directeur régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'UNPA, Mr Mabingue NGOM, plusieurs membres du Gouvernement Guinéen, des Ministres Africains de la Jeu-



nesse, des membres des corps diplomatiques, de hautes personnalités d'Institutions Internationales, d'Institutions Républicaines et des Organisations de la société civile.

III. RAPPORT SUR LE PROFIL PAYS DU DIVIDENDE

DEMOGRAPHIQUE DE LA GUINEE 2016.

16. Le profil pays du Dividende Démographique de la République de Guinée a été élaboré par une équipe d'experts guinéens assisté par le Centre de Recherche en Finances Appliquées de Thiès (CREFAT) du Sénégal

avec l'appui technique et financier de l'UNFPA. Rappelons que le « *Dividende démographique est l'accélération de la croissance économique qui peut résulter des changements de la structure par âge de la population, à travers des*

investissements stratégiques sur les 5 piliers du Dividende Démographique, ce pour avoir plus de jeunes travailleurs et moins de jeunes dépendants ». Ces piliers sont illustrés sur la figure ci-dessous :



« Le dividende démographique : croissance économique pouvant résulter de l'évolution de la structure des âges de la population d'un pays ».

17. Le Profil pays est un Cadre de référence national sur le Dividende Démographique qui :

- i)- évalue les opportunités et obstacles liés à la réalisation du dividende démographique;
- ii)- formule des recommandations et
- iii)- oriente sur les politiques et programmes à mettre en œuvre pour accélérer la

croissance économique et réduire la pauvreté. **Première partie : Etat de la nation**

Le résumé du Rapport sur le profil pays du DD est structuré autour de trois parties. La partie 1 est consacrée à l'état de la nation. La partie 2 est consacrée à la théorie de l'Economie générationnelle. La partie 3 est relative aux Résultats et applications.

18. Le contexte de cette présentation du rapport sur le profil pays du DD est résumé dans le tableau des principaux indicateurs démographiques et économiques ci-contre:

Population totale en 2014	10 523 261 hbts
Part de la population de moins de 19 ans en 2014	53,7%
Part de la population de moins de 35 ans en 2014	77,3%
Indice synthétique de fécondité (ISF) en 2016 MICS 2016	4,8
Taux de croissance démographique en 2014 RGPH 2014	2,8%
Taux de mortalité infanto-juvénile en 2016 MICS 2016	88‰
Espérance de vie à la naissance 2014 RGPH 2014	58,9 ans
TBS au Primaire en 2015 MEEPU	78%
TBS au Secondaire en 2015 Collège MEEPU Lycée	36,1% 28%
TBS d'achèvement du primaire en 2015 MEEPU 2015	58,9%
Taux d'alphabétisation en 2014 RGPH 2014	32%
Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans dans les villes en 2015	72,1%
Taux de chômage des jeunes de 25 à 34 ans dans les villes en 2015	49,2%
Incidence de pauvreté en 2012	55,2%
Taux de croissance du PIB en 2015	0,2%

Deuxième partie : Economie Générationnelle

19. Dans cette partie, l'Economie générationnelle est définie comme un thème de recherche en économie qui s'intéresse à l'étude des conséquences intergénérationnelles des politiques publiques et, par extension aux transferts entre classes d'âges qui s'opèrent par l'intermédiaire des prélèvements fiscaux et des dépenses budgétaires. Son objectif est de prendre en compte les changements de la structure de la population et ses conséquences dans l'analyse des politiques publiques.

Troisième partie : Résultats et Analyse

Les résultats obtenus se décomposent selon les variables relatives à l'âge, au genre et au milieu de résidence, au niveau individuel (moyen) ou à l'échelle nationale (agrégée).

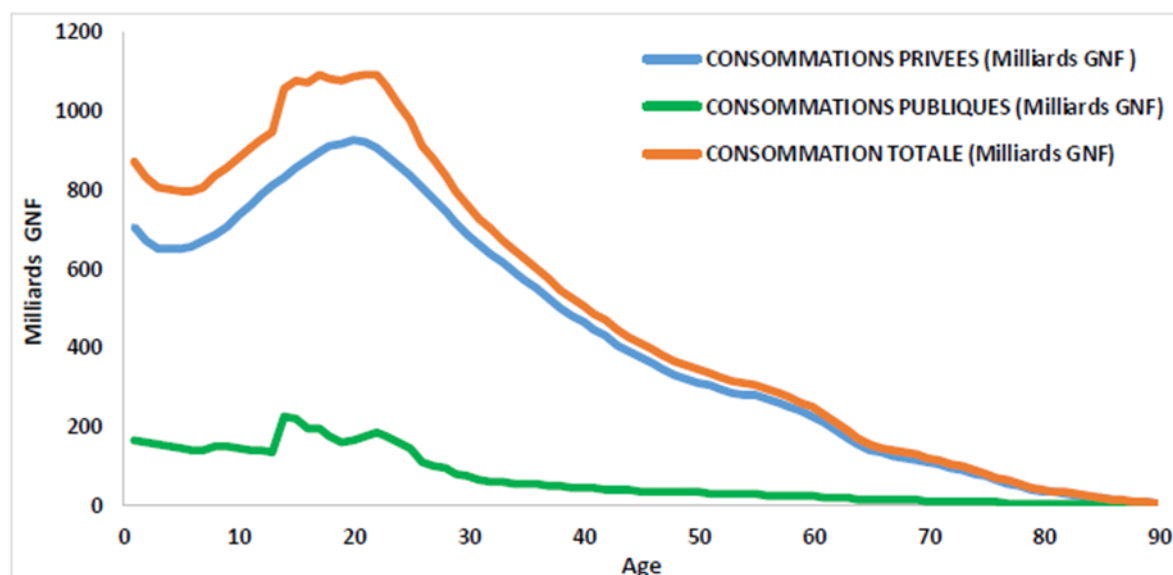
Profil de consommation et de revenu du travail selon l'âge

20. La consommation comprend la consommation privée et la consommation publique. Ces deux types de consommation se décomposent en consommation en éducation, en santé et autres consommations (alimentaires et non alimentaires). La compréhension de ces différents profils de consommation en fonction de l'âge permet aux pouvoirs pu-

blics de mieux cerner les enjeux notamment en matière de ciblage et favorise par conséquent une meilleure planification). **Analyse de la consommation :**

21. Il ressort des données de l'enquête légère sur l'évaluation de la pauvreté (ELEP, 2012) pour le secteur privé et la loi des finances rectificative de 2012 (secteur public) que la consommation en 2012 est estimée à 43 713 milliards GNF dont 13,6 % sont générés par le secteur public contre 86,4% par les ménages. Il est important de noter que la population de 0-34 ans a bénéficié de 71,8% de la consommation totale.

Graphique 3.1. 8 : Profil agrégé de consommation



Source : CREFAT 2016, à partir des données de l'ELEP, des Comptes Nationaux et du Budget de l'Etat de l'année 2012.

22. Le volume de consommation varie suivant l'âge en partant de 871 milliards GNF pour les moins d'un an à un maximum de 1 090 milliards GNF dans la tranche d'âge 17-22 ans. Ce volume connaît une décroissance progressive à partir de 23 ans, jusqu'à 86 ans où il s'établit à 15 milliards GNF.

Pour ces raisons, une meilleure politique de capital humain doit être mise en place à travers l'amélioration du système de formation de base et d'assurer le suivi de la mise en œuvre effective du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2015-2024).

Profil de consommation et de revenu du travail selon le sexe

23. Les hommes consomment un peu plus de la moitié (50,3%) du volume des recettes totales. La tranche 13-23 ans pour les deux sexes, enregistre une importante consommation avec une légère dominance de celle des femmes qui atteint un pic de 551 mil-

liards GNF à 20 ans contre 539 milliards GNF pour les hommes. A partir de 24 ans, le niveau de consommation baisse avec l'âge quel que soit le sexe. Cependant, dans la tranche d'âge 24-52 ans, le volume de consommation des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes. Pour le reste du cycle de vie, le volume

de consommation des femmes reste plus élevé. Ce phénomène s'expliquerait par le fait que les femmes ont une espérance de vie plus élevée que les hommes. En Guinée, cet écart est de 4 ans en faveur des femmes (RGPH3)..

Pour y parvenir, il est judicieux de Renforcer le système de formation et de maintien des jeunes filles dans l'éducation et Alléger les dépenses des femmes allouées à leur santé de reproduction et les charges familiales.

Profil de consommation et de revenu du travail selon le milieu de résidence

24. Le Profil de consommation selon le milieu de résidence, met en évidence la consommation publique et privée en fonction des zones d'habitation des populations (urbain, rural). Les résultats

de l'ELEP montrent que le volume global de la consommation est plus important en milieu rural (57%) qu'en milieu urbain (43%). Ceci s'explique par le fait que 66% de la population guinéenne réside en milieu rural. Il est important de noter que le volume de la consommation

dans la tranche d'âge 17-25 ans est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural et atteint le pic de 581 milliards GNF à 21 ans en ville contre 508 milliards GNF en campagne.

Une meilleure politique d'urbanisation soutenue par un développement adéquat des infrastructures de base et une politique agricole adaptée, pourront impulser une transformation structurelle de l'économie rurale.

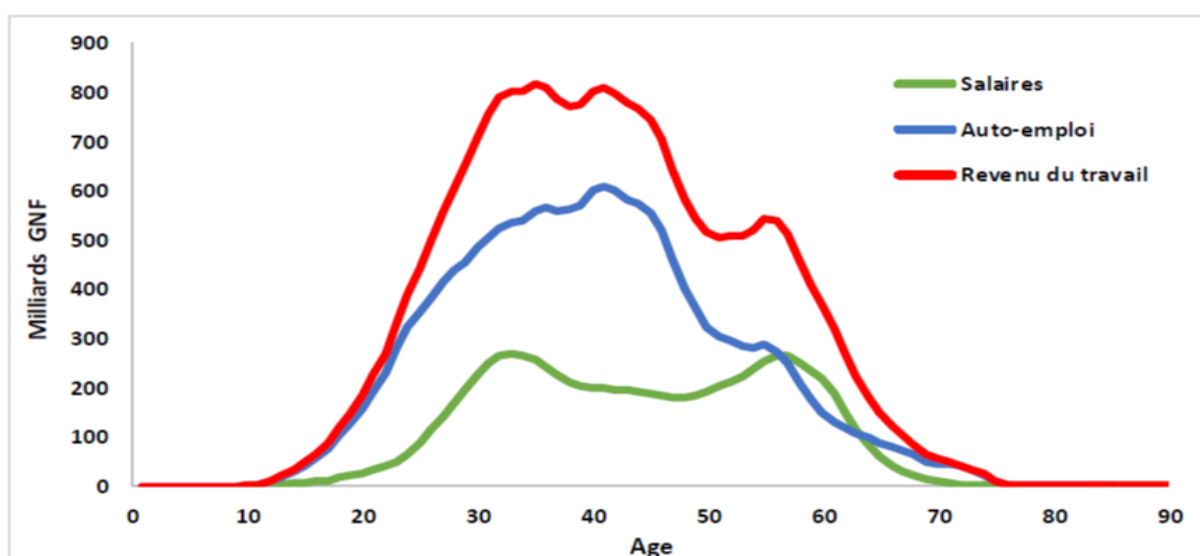
. Analyse du revenu du travail :

25. Le profil de revenu du travail reflète la variation de l'âge, de la productivité, de l'âge de départ à la retraite, du taux d'activité des femmes et des caractéristiques économiques spécifiques au marché du travail.

26. Le revenu agrégé du travail a été estimé en 2012 à 26 798 milliards GNF dont 68% pour l'auto-emploi et 32 % pour le travail salarié. Il ressort du graphique ci-dessous que la contribution des moins de 13 ans dans les revenus est négligeable ; Les jeunes de 33 à 36 ans et les 40 ans gagnent plus de reve-

nu de travail que toutes les autres tranches d'âge et atteint le pic à 34 ans avec plus de 816 milliards GNF, soit 7,4% du revenu total ; La tranche d'âge 63 ans et plus constitue la deuxième catégorie de dépendants mais dans une moindre mesure. Au cours de l'année 2012, elle a généré un revenu de travail d'à peine 766 milliards GNF.

Graphique 3.1. 18 : Profil agrégé de revenu du travail



Source : CREFAT 2016, à partir des données de l'ELEP, des Comptes Nationaux et du Budget de l'Etat de l'année 2012.

. 27. Selon le sexe, le revenu agrégé du travail généré par les hommes est de 489 milliards GNF et est atteint à l'âge de 34 ans. Quant aux femmes, le revenu le plus élevé est détenu par celles âgées de 40 ans et vaut 332 milliards GNF, là où les hommes enregistrent 477 milliards GNF.

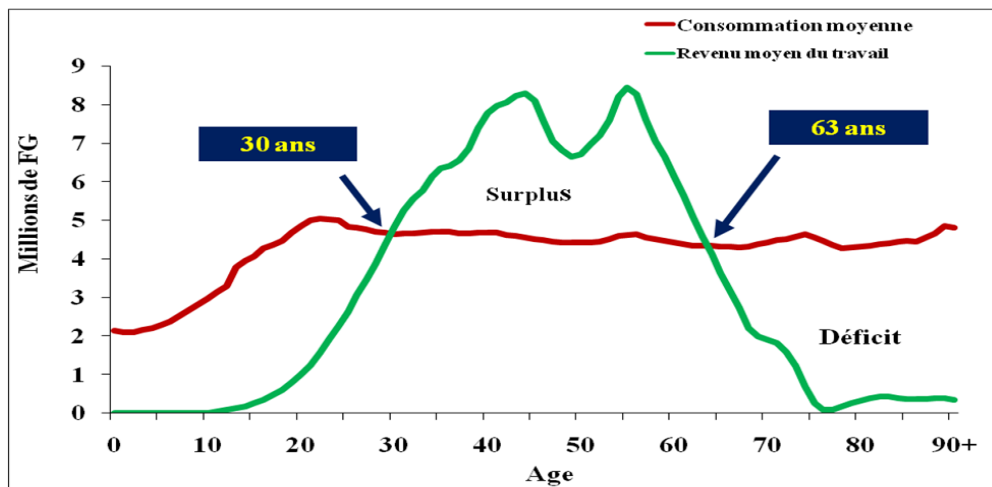
Le revenu agrégé du travail s'élève à 26 798 milliards GNF dont 15 533 milliards GNF sont générés par les hommes et 11 264 milliards GNF par les femmes. Ainsi, sous cet angle, les hommes contribuent à la production nationale à hauteur

de 58% contre 42% pour les femmes.

28. Par rapport au milieu, ce constat correspond bien à la réalité de la Guinée et confirme les résultats obtenus avec le profil moyen à savoir que le milieu urbain dispose de beaucoup plus d'opportunités en termes d'emploi que le milieu rural. Cette dominance des villes sur les campagnes, à partir de 26 ans, reste invariable durant tout le cycle vie.

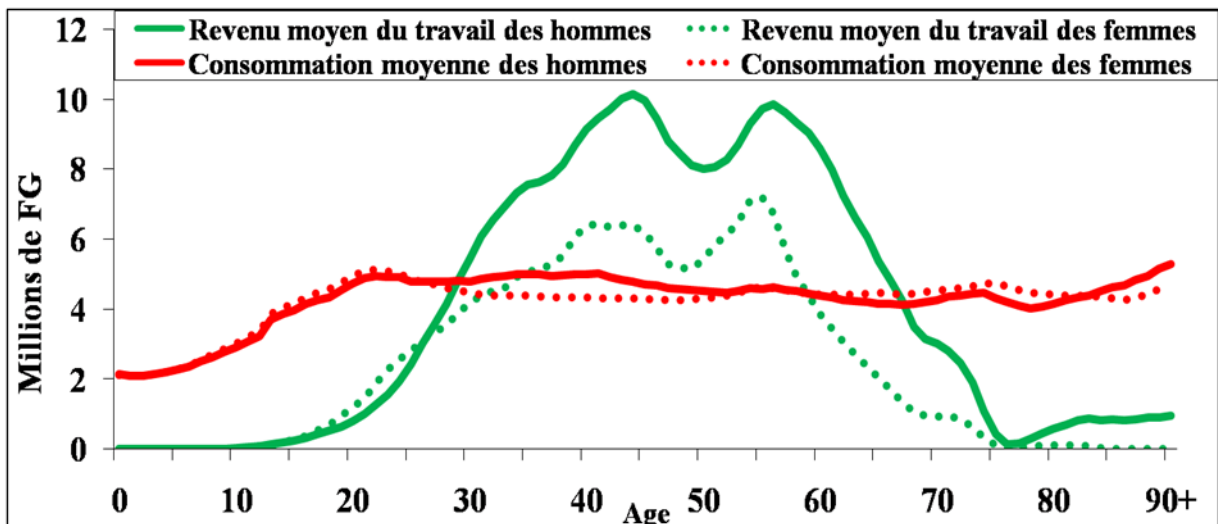
29. En résumé, le graphique 1 ci-dessous décrit parfaitement les comportements moyens de consommation et de revenu du travail. Il montre clairement que la dépendance économique (consommation) est supérieure au revenu du travail demeure chez les jeunes jusqu'à 30 ans et les personnes âgées à partir de 63 ans.

Graphique 1 : Comportements moyens de la Dépendance économique selon



En ce qui concerne les comportements de consommation et de revenu du travail moyens selon le genre, le graphique 2 ci-dessous décrit parfaitement la situation observée.

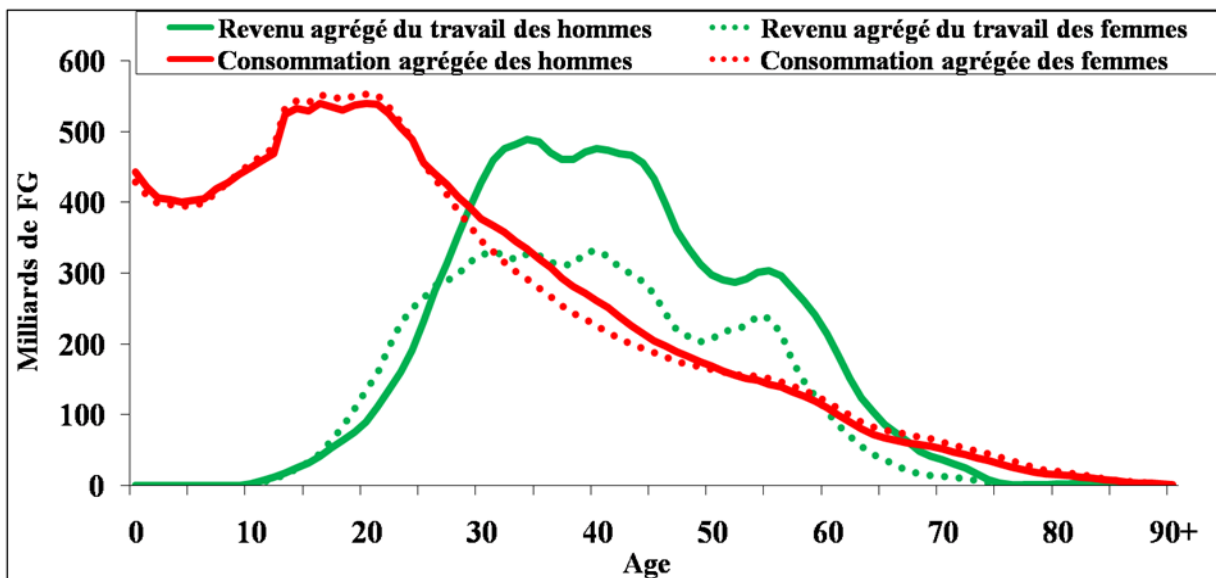
Graphique 2 : Dépendance économique selon le genre à l'échelle individuelle



- Groupes d'âges dépendants chez les femmes : 0-31 ans et 59 ans et plus.
- Groupes d'âges dépendants chez les hommes : 0-29 ans et 68 ans et plus.
- Les femmes génèrent un surplus de 32 à 58 ans, soit une durée de 27 années
- Chez les hommes, le surplus est généré entre 30 et 67 ans, soit une durée de 38 années.

Cette situation est décrite par le graphique 4 ci-dessous.

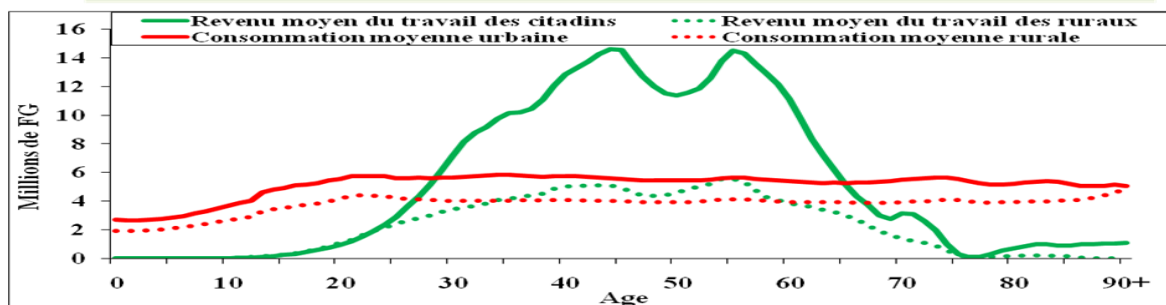
Graphique 4 : Dépendance économique selon le genre à l'échelle nationale



- A l'échelle nationale, les hommes et les femmes ont le même niveau de consommation
- En revanche, les hommes détiennent 58% du revenu national du travail contre 42% pour les femmes.
- Le déficit économique agrégé est plus élevé chez les femmes que chez les hommes

PROFIL SELON LA RESIDENCE

Dépendance économique selon le milieu de résidence à l'échelle individuelle



- Groupes d'âge dépendants en milieu rural : 0-33 ans et 60 ans et plus.
- Groupes d'âge dépendants en milieu urbain : 0-28 ans et 65 ans et plus.
- Les ruraux génèrent un surplus de 34 à 59 ans, soit une durée de 26 années
- Chez les citadins, le surplus est généré entre 29 et 64ans, soit une durée de 36 années.

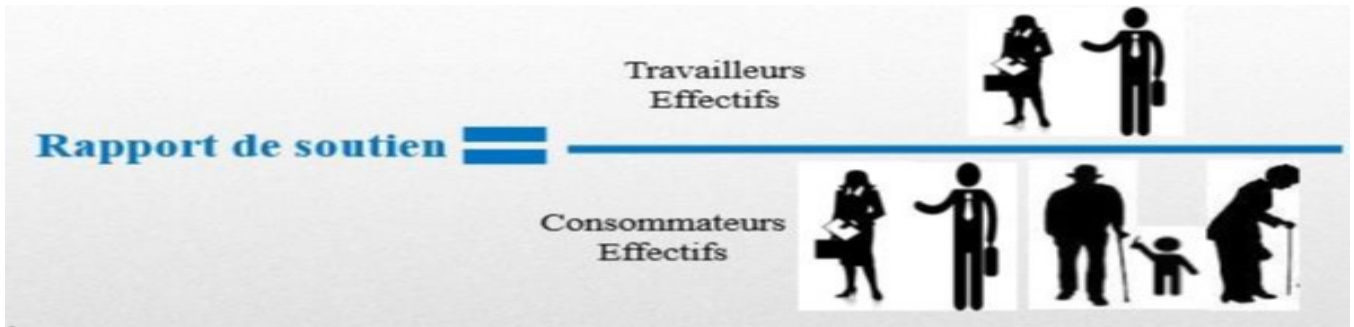
RATIO DE SOUTIEN ECONOMIQUE ET PREMIER DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE :

Ratio de soutien économique

30. Le ratio de soutien économique mesure l'effet de la structure par âge sur la capacité de la population à contribuer à la production courante.

Ce ratio est le rapport du nombre de producteurs effectifs sur le nombre de consommateurs effectifs, en fixant la forme des profils d'âge de la consommation et du revenu du travail. Il interpelle plus d'une fois les décideurs politiques pour la mise en œuvre effective de politiques économiques appropriées pour l'accroisse-

ment de la productivité, l'adéquation entre la formation et l'emploi (éducation), l'efficacité du système de santé, le soutien des régimes de retraite et la maîtrise de la Fécondité.



31. Depuis l'indépendance de la Guinée, le ratio de soutien a baissé régulièrement jusqu'en 2007 avant de connaître une hausse constante jusqu'en 2017. C'est à partir de 2007 que la structure par âge de la population a un impact positif sur la croissance économique : le nombre de producteurs effectifs augmente plus vite que le nombre de consommateurs effectifs. La date de dé-

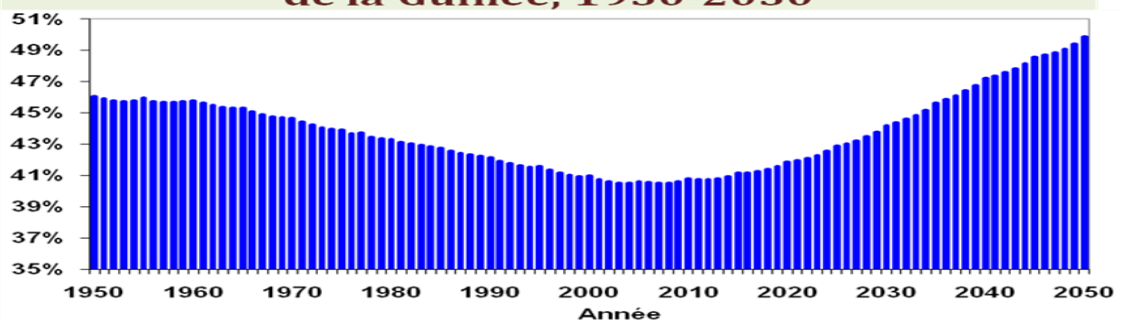
but de la croissance du ratio de soutien économique correspond à la date d'ouverture de la fenêtre du dividende démographique. Cette période correspond à un boom de la jeunesse (transition démographique) qui s'est ressenti sur l'environnement sociopolitique et économique.

32. En 2017, le ratio de soutien économique est de 41% soit 41

travailleurs effectifs qui prennent en charge 100 consommateurs effectifs. En 2040 la projection est estimée à 47% soit 47 travailleurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs, et elle serait de 50% en 2050, si les conditions sont réunies.

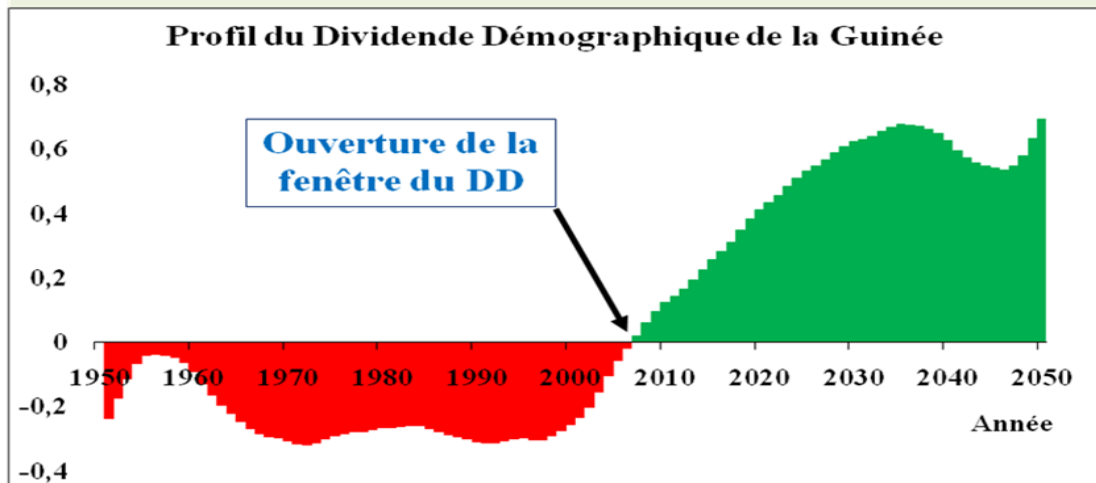
L'accroissement de la productivité des travailleurs entraîne la croissance du ratio de soutien économique, par conséquent la capture d'un dividende démographique fort pour le pays

Evolution du Ratio de Soutien Economique (RSE) de la Guinée, 1950-2050



- 1960-2006 : Décroissance du RSE qui est passé de 46% en 1960 à 41% en 2006
- 2007-2050 : Croissance du RSE qui est passé de 42% à 44% en 2017
- Si cette tendance est maintenue, le RSE atteindra 47% en 2035.

Dividende Démographique (DD)



- ▣ 2007 : Ouverture de la fenêtre d'opportunité démographique, existence d'un potentiel dont le pays devrait s'en servir pour faire plus de croissance économique.
- ▣ Dividende démographique négatif de 1960 jusqu'en 2006
- ▣ Dividende démographique positif à partir de 2007 avec un pic de 0,68 vers 2035.

Projections du Dividende Démographique

33. Deux modèles de projection du Dividende Démographique ont été utilisés dans le profil pays de notre pays à savoir le Modèle NTA et le Modèle DemDiv.

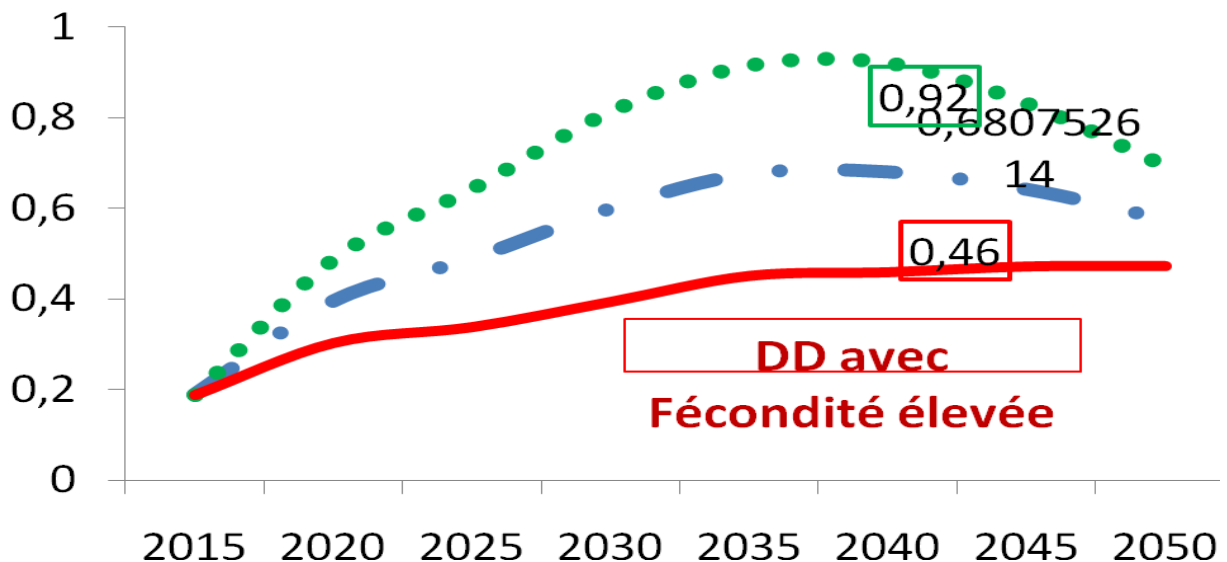
3.6.1. Projection du Dividende Démographique par le modèle NTA :

Le modèle NTA jette un nouvel éclairage sur de nombreux domaines d'importance pour les décideurs. Le NTA permet d'estimer le premier dividende de manière assez précise. Il fournit des données indispensables au développement de politiques aptes à maximiser le deuxième dividende. La production des NTA nécessite les

informations de bases ci-après :

- structure de la population de la population par âge et par sexe ;
- consommation par âge (C) ;
- revenu du travail (YL) par âge ;
- transferts publics entrant par individu et par âge (TGI) ,

- transferts publics sortant par individu et par âge (TGO) ;
- table de survie de la population totale (Ix)
- table de survie de la population féminine (Ix_F) ;
- espérance de vie (ex) ;



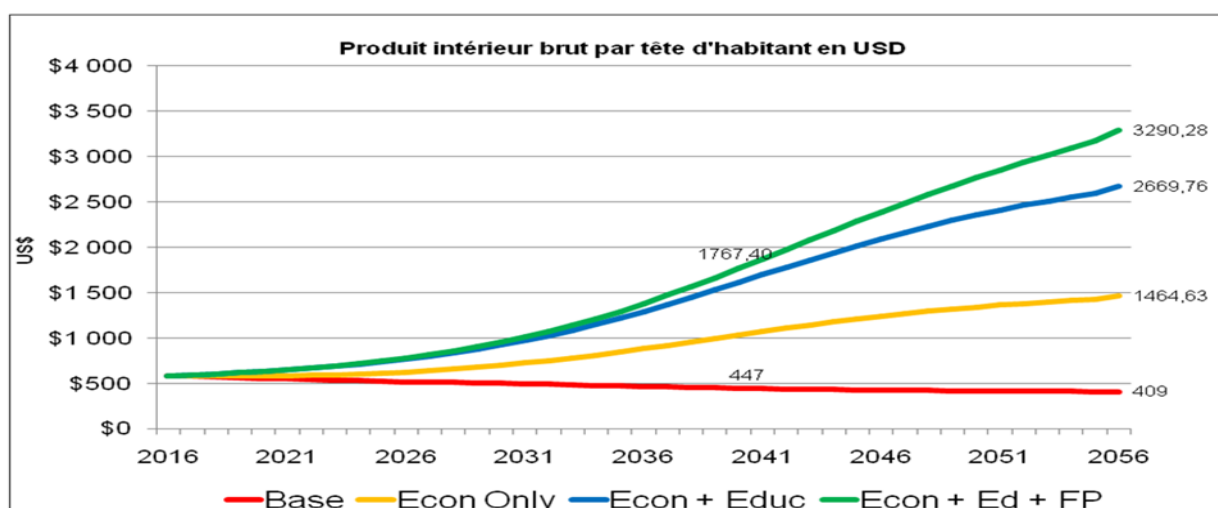
Le graphique ci-dessous donne la projection du PIB par tête d'habitant selon les quatre scénarii retenus. Avec 582 dollars US par habitant en 2016, si le statu quo est maintenu (scénario de base) en économie, éducation et planification familiale et que les indicateurs du modèle n'évoluent pas, il est prévu une baisse du PIB par tête à 447 dollars US à l'horizon 2040 et 409 dollars US en 2056. Cette situation

impliquera une diminution de la richesse créée au niveau local, combinée à une forte fécondité et ne fera qu'accroître la dépendance et la pauvreté.

Dans le cas du scénario optimiste, avec une amélioration des indicateurs dans l'économie, l'éducation et la planification familiale, la Guinée connaîtra une amélioration des conditions de vie de sa population avec un PIB par tête prévi-

sionnel de 1 767 dollars US en 2040, soit quatre (4) fois plus élevé que celui du scénario de base. Ainsi, les interventions en économie, en éducation et en planification familiale permettront d'envisager une croissance économique forte. Le PIB par tête passera de 582 USD en 2016 à 1 767 USD en 2040 et 3 290 USD en 2056.

RÉSULTAT DES PROJECTIONS DU PIB PAR HABITANT

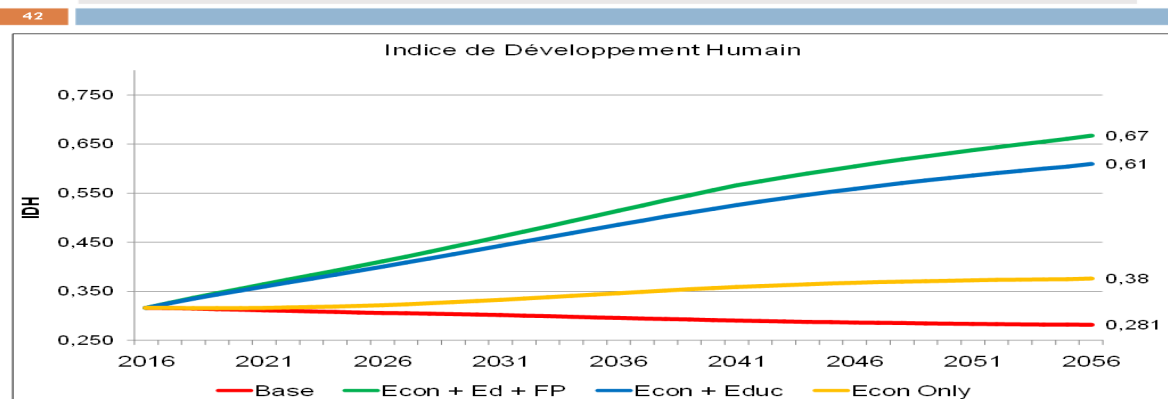


Le graphique ci-après montre que, si rien n'est fait, l'indice de développement humain (IDH) de la Guinée passerait de 0,32 en 2016 à 0,29 en

2040 et à 0,28 en 2056. Par contre, avec l'hypothèse optimiste, l'IDH augmenterait et atteindrait 0,57 en 2040 et 0,67 en 2056, soit un gain de 0,34

points entre 2016 et 2056. L'amélioration de l'IDH est la résultante de la baisse de la fécondité et l'augmentation de la population active.

RÉSULTAT DES PROJECTIONS DE L'INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN



34. Au vu des résultats obtenus à partir de la méthode des NTA sur le dividende démographique en Guinée (2012), le groupe d'experts a retenu les recommandations suivantes :

Il s'agit notamment des investissements dans les secteurs de la santé, de l'éducation, la planification familiale, l'emploi et la bonne Gouvernance qui sont des points critiques pour tirer pleinement profit du premier dividende démographique. Ainsi, la mise en œuvre des mesures ci-dessous sera un bonus démographique pour la Guinée.

En ce qui concerne la santé

35. Le système de santé dans son ensemble doit être renforcé. L'amélioration de l'hygiène, des programmes de vaccination et le renforcement des infrastructures sanitaires permettront non seulement de réduire la mortalité, mais aussi de maintenir la population en bonne santé et potentiellement productive.

Intensifier la politique d'espacement de naissances/ planification familiale pour accélérer la transition démographique.

En ce qui concerne l'éducation

36. Il est capital de transformer

la population jeune en force de travail productive. Ainsi l'accès à l'éducation et la qualité de celle-ci doivent être améliorés.

Réaliser des investissements massifs et durables dans l'éducation,

Mettre en place des politiques et programmes permettant de rehausser le taux de scolarisation des enfants, surtout les filles, au niveau du primaire.

En ce qui la concerne la création d'emplois

37. Une main d'œuvre plus nombreuse et mieux qualifiée ne sert que si les travailleurs peuvent trouver du travail :

Renforcer la politique de l'emploi en mettant l'accent sur la tranche d'âges 15-29 ans (politiques pour le développement de l'entrepreneuriat jeune) ;

Stabiliser et renforcer les emplois qui existent dans les groupes d'âges 31-64 ans ;

Renforcer l'autonomisation des femmes qui sont dépendantes sur tout le cycle de vie en

dehors des 31-59 ans. D'autre part les femmes ne génèrent pas suffisamment de revenu du travail alors qu'elles représentent plus de la moitié de la population.

En la bonne gouvernance

Mettre en place des politiques hardies pour capter le 1er dividende démographique sur la période de l'ouverture, qui a déjà commencé depuis 2007 ;

Investir dans la bonne gouvernance et les politiques fiscales ;

Accorder la priorité aux réformes (plus de transparence et lutte contre la corruption) ; Encourager l'épargne individuelle et attirer les investissements étrangers

En ce qui concerne la planification du développement

Réduire les disparités spatiales. La mise en place des pôles économiques de développement et des politiques d'aménagement du territoire adéquates pourrait réduire à court terme ces disparités et les enrayer à long terme.

Anticiper sur le poids démographique à venir des seniors en mettant en œuvre une politique de vieillissement actif (sécurité sociale, pension de vieillesse) ;

IV. INDICATEURS CLES DE SANTE DE LA REPRODUCTION (MICS) 2016

38. Le bulletin de Population s'est aussi intéressé dans sa sixième publication à la Planification Familiale qui est le thème central de la célébration de la Journée Mondiale de la Population de 2017. Dans le cadre du

suivi des conditions de vie des ménages et de la population en général, de la situation des enfants et des femmes en particulier, le Gouvernement guinéen en collaboration avec ses partenaires a réalisé en 2016, l'en-

quête par grappes sur les indicateurs multiples. L'agence d'exécution est l'Institut National de la Statistique appuyé par le Programme National de Lutte contre le Paludisme et l'Institut National de Santé Publique.

39. Cette enquête fournit des indicateurs fiables actualisés sur la situation sanitaire des femmes et des enfants, la prévalence du paludisme et les principales causes de décès des enfants de moins de 5 ans, comparables au niveau international. La MICS permet également de disposer de données récentes pour l'élaboration de politiques, de suivre et évaluer les programmes et projets de développement dans les domaines de la santé maternelle et infantile et la lutte contre le paludisme.

Fécondité

40. La fécondité reste précoce et élevée en Guinée. Environ, 31 % des femmes de 15 à 19 ans ont commencé leur vie féconde (26% ayant déjà eu une naissance vivante et 5% étant enceintes de leur premier enfant au moment de l'enquête). En outre, une proportion non négligeable (6%) de femmes de 15 à 19 ans a eu une naissance vivante avant l'âge de 15 ans. L'ISF pour les trois années précédant l'enquête MICS 2016 est de 4,8 naissances par femme. La fécondité est nettement plus élevée en milieu rural (5,5 naissances par femme) qu'en milieu urbain (3,7 naissances par femme).

41. La fécondité précoce comporte des risques importants pour les jeunes femmes. En effet, les enfants de mères jeunes (moins de 20 ans) courent généralement un risque plus important de décéder des suites de la grossesse que ceux issus de mères plus âgées. De même, les accouchements pré-

coces augmentent le risque de décéder chez les adolescentes. Enfin, l'entrée précoce des jeunes filles dans la vie féconde réduit considérablement leurs opportunités de poursuivre les études scolaires.

42. En Guinée, 31 % des femmes de 15 à 19 ans ont commencé leur vie féconde (26% ayant déjà eu une naissance vivante et 5% étant enceintes de leur premier enfant au moment de l'enquête). En outre, une proportion non négligeable (6%) de femmes de 15 à 19 ans ont connu une naissance vivante avant l'âge de 15 ans. Cette proportion d'adolescentes qui ont eu une naissance avant l'âge de 15 ans est deux fois plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain (respectivement 10% et 4%).

43. Selon les régions naturelles, on remarque que c'est en Haute Guinée (48%) suivi de la Moyenne Guinée (38%) que les adolescentes sont plus nombreuses à avoir donné une naissance avant l'âge de 15 ans. La proportion d'adolescentes ayant déjà commencé leur vie féconde diminue de façon importante lorsque le niveau d'instruction augmente, passant de 47 % parmi les adolescentes non instruites à 17% parmi celles ayant atteint le niveau secondaire ou plus. De même, cette proportion décroît quand le niveau de bien-être économique des ménages diminue, passant d'un maximum de

47% chez les adolescentes des ménages classés dans le quintile le plus pauvre à un minimum de 13 % chez celles des ménages du quintile le plus élevé.

44. Le pourcentage des femmes enceintes en 2016 (11 %) n'a pas baissé depuis 2012. Les variations des proportions des femmes enceintes suivent globalement celles du niveau de la fécondité actuelle, passant d'un minimum de 6 % à Conakry à un maximum de 15 % à Kankan.

PF et besoins non satisfaits

45. Les résultats de l'enquête MICS 2016 ont montré qu'en Guinée seulement 9% des femmes actuellement en union utilisent une méthode contraceptive (1% pour les méthodes traditionnelles et 8% pour les méthodes modernes). Les méthodes les plus utilisées sont la Méthode d'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée (3%), les injectables (2%) et les pilules (2%).

46. L'utilisation des méthodes contraceptives est plus répandue chez les femmes de niveau d'instruction secondaire et plus (13%).

Environ 6% des femmes de 15-19 ans mariées ou en union utilisent actuellement une méthode contraceptive contre 8% des femmes de 20-24 ans, tandis que l'utilisation de la contraception chez les femmes plus âgées est de 11% pour les groupes d'âges 30-34 ans et 35-39 ans.

47. En 2016, 28% des femmes âgées de 15 à 49 ans en union ont des besoins non satisfaits en matière de contraception contre 24% en 2012. Ces besoins sont de 21% pour l'espacement des naissances et de 7% pour la limitation des naissances. C'est dans la région de Kankan que le pourcentage de femmes qui ont des besoins non satisfaits en matière de contraception est le plus élevé (38%); le pourcentage le plus faible est enregistré dans la région de Nzérékoré (19%). Le pourcentage des besoins non satisfaits en matière de contraception varie relativement peu selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction de la femme. En revanche, il diminue globalement avec l'âge de la femme, passant de 15% chez les femmes âgées de 45-49 ans à 30% chez celles de 20-24 ans.

48. Les besoins non satisfaits pour l'espacement des naissances décroissent avec l'âge des femmes (passant de 32% pour les 15-19 ans à 4% pour les 45-49 ans). À l'inverse, les besoins non satisfaits pour la limitation des naissances crois-

sent avec l'âge des femmes (passant de 4% pour les 15-19 ans à 12% pour les 45-49 ans). Comparativement à 2012, quel que soit le milieu de résidence, le pourcentage des besoins non satisfaits en matière de contraception a augmenté de 4 points.

Soins prénatals

49. En 2016, plus de huit femmes sur dix (84%) ont reçu des soins pour leur grossesse dispensés par du personnel de santé qualifié (médecin, sage-femme, infirmière, agent technique de santé). Ce taux varie entre 78% en milieu rural et 96% en milieu urbain. Les régions de Conakry (98%), Boké (96%) et Kindia (88%) sont celles qui enregistrent les plus fortes proportions. La prévalence de la CPN augmente avec le niveau d'instruction des femmes et le niveau de bien-être économique des ménages. Au total, 13% des femmes n'ont reçu aucun soin durant leur grossesse. Les plus fortes proportions de femmes qui n'ayant pas reçu de soins pour leur dernière grossesse ont été enregistrées dans les régions de Mamou (26%), Faranah (21%) et Kankan (20%).

50. Environ 51% des femmes ont effectué au moins les quatre visites prénatales recommandées. Ce pourcentage est de 40% en milieu rural contre 71% en milieu urbain. Les proportions de femmes ayant fait au moins quatre visites prénatales sont plus éle-

vées à Conakry (78%), Boké (49%) et Nzérékoré (48%). En outre, il est recommandé d'effectuer leur première consultation prénatale au cours du premier trimestre. Cette directive est plus observée chez les femmes ayant un niveau d'instruction secondaire et plus (42% chez les femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction, à 47% chez celles de niveau primaire et atteignent 59% pour celles de niveau secondaire ou plus).

51. Les résultats de l'enquête MICS 2016 indiquent que 42% des naissances survenues au cours des deux années précédant l'enquête se sont déroulées à domicile. Par contre 57% des accouchements sont survenus dans une structure sanitaire, dont 48% dans une structure de santé publique. C'est en milieu rural que les accouchements à domicile sont les plus fréquents (56%) contre 14% en milieu urbain. Par ailleurs, 63% des accouchements ont été assistés par du personnel formé. Les sages-femmes sont intervenues dans un tiers des cas (33%).

Visites postnatales

52. Dans l'ensemble, 57% des nouveau-nés ont bénéficié d'un examen de santé après la naissance dans un établissement de santé ou à domicile. Les visites de soins post-natales, qui ont été faites le jour de l'accouchement concernent seulement 19% des naissances. Le pourcentage d'enfants examinés le premier jour de leur naissance

varie de 43% en milieu rural à 84% en milieu urbain. Les naissances qui bénéficient de visite post natale sont plus nombreuses dans les régions de Conakry (86%), N'Zérékoré et Boké (67%) et Kindia (59%).

Mortalité maternelle

53. Le rapport de mortalité maternelle est estimé à 550 décès pour 100 000 naissances vivantes au cours de la période

des sept années précédant l'enquête MICS 2016. En d'autres termes, en Guinée, sur 1 000 naissances vivantes au cours de la période considérée, près de 6 femmes sont décédées pendant la grossesse, pendant l'accouchement, ou dans les deux mois qui ont suivi la fin de la grossesse. Le rapport de mortalité maternelle varie d'un minimum de 401 % mille naissances vivantes à un maximum



FAMILLE PLANIFIEE



**DIRECTION NATIONALE
POPULATION ET
DEVELOPPEMENT**

**Ministère du Plan et de la
Coopération Internationale
BP: 221 Conakry,
République de Guinée**

Téléphone : 00 224 664 20 46 14

Télécopie : 00 224 621 08 66 15

Messagerie :

dnpdguinee@gmail.com

**Slogan « Population sujet et objet
du Développement »**

La Direction Nationale de Population et Développement créée par le Décret D/2016/121/PRG/SGG, du 20 avril 2016 portant Attributions et Organisation du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale est une Direction Nationale d'Administration centrale. Elle a pour mission, la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de population et développement et d'en assurer le suivi.

Personne contact pour d'amples informations sur la DNPd :

Mohamed SANO, Directeur National Population et Développement – Ministère du Plan et de la Coopération Internationale.

E-mail: sanomohamed60@gmail.com

Directeur de la Publication

SANO Mohamed

Rédacteur en Chef

Mme LUCAS Mariame SIDIBE

Comité de Rédaction

SANO Mohamed

DIALLO Mamadou Dian Dilé

Mme LUCAS Mariame SIDIBE

KOUROUMA Emmanuel

Equipe de Collecte

BARRY Mamadou Samba

CHERIF Oumar

KAMISSOKO Namory

SY Alpha

LOUA Cecile Francis

SY SAVANE Maciré

BAH Amadou

DIALLO Moussa Sanguiana

FOFANA Aboubacar I

Mise en Forme

BAH Amadou

DIALLO Elhadj Mamadou Landho



La majorité des jeunes filles de 10 ans sont exposées à des mariages précoces et des grossesses non désirées.